

■ **L. Salérian**, à Saint-Légier-La Chiésaz, en faillite, représentation de maisons de produits chimiques et traitements d'eau (FOSC du 25.10.2001, p. 8357). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 4254 du 25.04.2002  
(00451690 / CH-550.0.046.799-1)